

# COMITE DEPARTEMENTAL DE NATATION DE L'ISERE



**CONTACT**  
TEL : 09.84.31.81.28  
EMAIL : [natation38@akeonet.com](mailto:natation38@akeonet.com)  
SITE WEB : <http://isere.ffnatation.fr>



# COMPTE RENDU Assemblée Générale extraordinaire

## Le Vendredi 6 Janvier 2023 à Eybens

A 19 h 00, le Président du comité de l'Isère HIRTZIG Olivier accueille l'ensemble des présents et remercie les présidents de clubs ainsi que les membres du conseil d'administration d'être présents à cette Assemblée Générale extraordinaire. Il explique que cette assemblée est obligatoire pour faire voter les nouveaux statuts du département pour se mettre en conformité avec la Fédération Française de Natation et la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Natation.

Il remercie également pour sa présence Le Président de la ligue Jean Luc MANAUDOU d'être présent ce soir et pour l'intérêt qu'il porte aux comités départementaux.

Sandrine LECOMTE Secrétaire générale procède à l'appel nominal des clubs , les clubs de **l'AC OLYMPIQUE St MARCELLIN , AS FONTAINE NATATION , AS VILLEFONTAINE NATATION , CN VILLARD DE LANS , ECHIROLLES WATER-POLO , CLUB DE LA DEFENSE DE VARS , NAGEURS DE LA BIEVRE , RHODIA NATATION, UNDINE REVEL , VALS DU DAUPHINE OLYMPIC** sont absents non représentés ni excusés .

Après vérifications et comptage, le quorum est atteint avec **7329 voix / 8738 voix**

Le Président du comité Olivier HIRTZIG explique que les nouveaux statuts du CDN 38 sont obligatoires et ont été demandés par la Fédération Française de Natation pour se mettre en conformité avec les statuts fédéraux . Peu de gros changements, les plus importants étant

- \* la date de l'Assemblée Générale qui doit être faite avant celle de la ligue qui devra être organisée avant celle de l'Assemblée générale Fédérale
- \* la parité stricte pour les membres élu(e)s à compter de 2028
- \* les membres du conseil d'administration devront obligatoirement être licenciés au 1<sup>er</sup> septembre
- \* La radiation d'un membre absent 3 réunions consécutives avec ou sans justification sera d'office sauf décision contraire du conseil d'administration.
- \* Obligation d'envoyer les comptes-rendus de réunions à la DRAJES et à la ligue
- \* Le nombre de membres du conseil d'administration passe à 18 membres dont un maximum de 4 par clubs.
- \* La clôture de l'année comptable reste au 30 Septembre de l'année en cours.

La lecture des statuts ne soulève aucune question particulière

Les nouveaux statuts sont proposés aux votes, personne ne s'opposant aux votes à main levée les votes sont :

**CONTRE : 397**  
**ABSTENTION : 629**  
**POUR : 6303**

**Les nouveaux statuts sont validés à la majorité des voix.**

Suite à l'absence à plus de 3 réunions consécutives et en respect des statuts du comité, deux membres : Charlotte AMIOT et Jérôme DREVON sont donc démissionnaire de fait . Cette décision est soumise au vote de l'assemblée et le résultat des votes est :

**CONTRE :0**  
**ABSTENSION :2046**  
**POUR : 5283**

**Ces 2 membres sont donc démissionnaires à la majorité des voix**

A la suite de ce vote, Le Président sollicite les membres de l'assemblée pour candidater au conseil d'administration. Madame Aleksandra GUILLON- BOGDANOVIC étant postulante, Olivier HIRTZIG lui demande de se présenter et, sa candidature est soumise aux votes. Les résultats du vote sont

**CONTRE :0**  
**ABSTENTION 0**  
**POUR 7329**

L'assemblée générale coopte Madame GUILLON BOGDANOVIC Aleksandra qui entre au conseil d'administration dès aujourd'hui.

Plus aucune question n'étant posée, le Président du comité Olivier HIRTZIG, clôture l'assemblée générale Extraordinaire à 19 h 30

La secrétaire Générale  
Sandrine LECOMTE

Le Président du comité  
Olivier HIRTZIG

